



Arts 2015

Planification stratégique et plan d'action

Décembre 2011



uOttawa

Sommaire exécutif

La Faculté des arts de l'Université d'Ottawa est à l'écoute des étudiants, active en recherche et ouverte sur le monde. Avec ses onze départements, ses trois écoles professionnelles, ses trois instituts interdisciplinaires et le Centre de recherche en civilisation canadienne-française, regroupés en trois grands secteurs, les sciences humaines, les langues et littératures, et les beaux-arts, la Faculté des arts est la plus diversifiée des facultés de l'Université d'Ottawa où elle occupe la deuxième place par sa taille. Elle est un chef de file internationalement reconnu en recherche dans plusieurs domaines; elle offre une grande variété de programmes en français, en anglais ou dans les deux langues combinées, aux trois cycles d'études; elle assure des formations en langues et cultures étrangères et est fortement engagée dans l'apprentissage par l'engagement communautaire.

Le Plan stratégique *Arts 2015* comprend un aperçu de l'évolution de la Faculté au cours des cinq dernières années, une description des grandes orientations qu'elle compte prendre dans les cinq prochaines années, et une série de plans d'action visant à atteindre de nombreux objectifs spécifiques. *Arts 2015* a été élaboré en même temps que le plan stratégique de l'Université, *Destination 2020*, et nombre d'objectifs sont communs. La Faculté s'engage d'ailleurs à participer pleinement à la réalisation des grands objectifs de l'Université en ce qui concerne l'expérience étudiante, l'intensité de la recherche, le bilinguisme, la francophonie, et l'internationalisation.

Arts 2015 porte principalement sur des éléments nécessitant des changements significatifs et s'attarde moins aux domaines où les succès sont déjà concluants. Ainsi, le bilan extrêmement positif des réalisations de recherche à la Faculté dans les dernières années fait en sorte que la majorité des consultations menées en 2010-2011 et une grande partie du plan stratégique touchent davantage à des secteurs où les défis sont plus prononcés, en particulier l'apprentissage et l'expérience universitaire des étudiants de premier cycle. Il est néanmoins entendu que le niveau d'excellence atteint en recherche par la Faculté grâce aux efforts soutenus de ses professeurs et à des investissements à long terme sera maintenu et, de fait, renforcé. De même, sur le plan international, certains professeurs sont déjà fortement engagés dans des collaborations de recherche ou des associations savantes. Les appuis visant l'internationalisation et l'engagement mondial se trouvent donc intégrés dans les plans d'action touchant la recherche, l'enseignement et l'apprentissage.

❖ ***Effectif et Croissance***

La faisabilité d'un certain nombre de propositions énumérées dans ce plan est fonction de la disponibilité des ressources financières et physiques, elles-mêmes tributaires de la taille de l'effectif étudiant. Au cours des cinq prochaines années, le nombre d'étudiants de la Faculté devrait croître au même rythme que celui de l'Université, ce qui correspond à 6940 étudiants au premier cycle et 1050 étudiants aux études supérieures en 2015. Aux études supérieures, cette croissance se réalisera par la création de nouveaux programmes de maîtrise et de doctorat qui permettront de tirer un meilleur parti des ressources professorales existantes. Au premier cycle, il faudra améliorer les outils de promotion et de communication pour attirer un plus grand nombre de candidats qualifiés, accroître le taux de rétention en offrant des programmes de grande qualité, et développer de nouveaux programmes interdisciplinaires. Le pourcentage de francophones dans l'effectif étudiant devra être maintenu et même légèrement accru. Par ailleurs, les variations dans le nombre de professeurs par unité scolaire seront liées aux besoins résultant de la croissance des inscriptions dans les programmes.

❖ ***Aménagement de l'espace***

La visibilité et la cohésion de la Faculté seront renforcées par le regroupement physique de toutes les unités scolaires dans la partie nord-ouest du campus. Ceci impliquera la construction d'un nouveau Pavillon des Arts visuels, le déménagement de la plupart des unités scolaires du secteur des sciences humaines au pavillon Desmarais, et le regroupement du secteur des langues et littératures au pavillon des Arts et au pavillon Simard.

❖ ***Appui au développement de la recherche***

Le plan proposé pour la recherche s'articule sur des bases solides, qui ont permis de produire des travaux dont les résultats ont une portée internationale. Il vise trois éléments : bonifier les appuis internes et externes apportés aux chercheurs, renforcer la visibilité des recherches en cours, mettre en place des activités pour mieux faire connaître et reconnaître les activités de recherche des professeurs de la Faculté. Le financement de groupes de recherche et la création de nouveaux centres de recherche font également partie des actions envisagées.

❖ ***Enseignement et apprentissage au premier cycle***

Compétences essentielles : La Faculté reconnaît l'importance fondamentale de développer et renforcer les compétences essentielles requises des étudiants de premier cycle, en particulier la maîtrise du français ou de l'anglais, la capacité de

communiquer clairement et efficacement, la démonstration d'une pensée critique, et une compétence de base en recherche. Pour favoriser ces acquisitions, la Faculté maintiendra une formation obligatoire en langue et en philosophie; toutefois, le contenu de cette formation et les moyens d'atteindre les objectifs visés seront revus

Modes de livraison : La Faculté encourage le développement de projets innovateurs en enseignement, intégrant ou non des composantes technologiques, adaptés aux besoins de la population étudiante actuelle. Elle compte favoriser la création d'un réseau de professeurs qui utilisent les outils technologiques dans leur enseignement et procéder à une évaluation des récents développements dans le domaine de l'enseignement à distance et de l'usage des technologies en salle de classe.

Expérience étudiante au premier cycle : La Faculté entreprendra un certain nombre d'actions en vue d'améliorer l'expérience universitaire des étudiants de premier cycle. Ces actions viseront à faciliter la transition entre l'école secondaire et l'université, renforcer les interactions professeur-étudiant, accroître les expériences de petit groupe, améliorer la communication avec les étudiants, et encourager l'excellence en enseignement. Un groupe de travail sera mis sur pied afin d'examiner les meilleures pratiques permettant d'assurer un enseignement de qualité en salle de classe et un enseignement harmonisé dans les cours à sections multiples. Pour enrichir l'expérience étudiante, les étudiants de la Faculté seront invités à participer aux initiatives universitaires d'envergure, telles que le Programme d'initiation à la recherche au premier cycle et le Centre d'engagement mondial et communautaire. Cette dernière initiative constitue un excellent moyen pour la Faculté de réaliser son objectif en matière d'engagement mondial.

❖ ***Expérience étudiante aux cycles supérieurs***

Le nombre de programmes et d'étudiants aux études supérieures n'a cessé de croître au cours des cinq dernières années. Face à cette croissance, la Faculté est déterminée à améliorer l'expérience étudiante dans ses programmes d'études supérieures. Les initiatives à prendre dans ce domaine seront particulièrement axées sur l'allocation d'espaces supplémentaires, le financement des étudiants, l'accès aux emplois, le soutien administratif ainsi que l'amélioration de l'offre de cours.

❖ ***Communication, marketing, diplômés et développement***

La Faculté compte se doter d'un véritable service de communication et marketing fonctionnant en étroite collaboration avec le personnel responsable du développement et des relations avec les diplômés. La refonte des sites web de la Faculté et des départements de même que l'usage des médias sociaux font partie des priorités. La Faculté déploiera aussi des efforts pour améliorer les relations avec les diplômés,

tandis que les campagnes de financement seront centrées sur un certain nombre de projets majeurs, dont le nouveau Pavillon des Arts visuels, plusieurs chaires de recherche et l'Institut du monde francophone.

❖ ***Engagement mondial et communautaire***

La Faculté appuiera la participation des étudiants au Centre d'engagement mondial et communautaire. Par ses cours de langue et de culture, la Faculté équipera ses étudiants du bagage nécessaire pour s'engager au niveau international. Elle cherchera aussi à élargir ses relations avec le Canadian International College au Caire et à renforcer ses échanges avec d'autres établissements étrangers. Au niveau local, elle renforcera ses liens avec la communauté en recrutant des Professionnels en résidence qui contribueront à la vie intellectuelle des unités scolaires.

Outre les plans élaborés au niveau de la Faculté, de nombreux projets sont envisagés au niveau des unités. Le plus important de ces projets est celui de l'Institut du monde francophone dont la création est prévue en collaboration avec la Faculté des sciences sociales et la participation de plusieurs autres facultés à la suite de la consultation en cours sur le campus. D'autres initiatives importantes seront également mises en place, telles que la sélection des titulaires des quatre chaires de recherche en bilinguisme à l'ILOB, le développement de chaires de recherche bénéficiant de financements externes en Études Inuit et Études des Premières Nations, et l'amélioration du programme d'Études autochtones.

Ce résumé donne un aperçu général des nombreux projets formulés pour une Faculté des arts qui est et qui restera fortement diversifiée et active en recherche. La suite du document présente en détail les actions projetées et leurs raisons d'être.

CONTEXTE

La Faculté des arts de l'Université d'Ottawa est à l'écoute des étudiants, active en recherche et ouverte sur le monde. Elle est la plus diversifiée des facultés et occupe la deuxième place à l'Université par sa taille. Elle comprend 18 unités scolaires, soit 11 départements, 3 écoles professionnelles, 3 instituts interdisciplinaires, et le Centre de recherche en civilisation canadienne-française, qui sont regroupées en 3 grands secteurs, les sciences humaines, les langues et littératures, et les beaux-arts.

La Faculté des arts offre 104 programmes d'études en français et 95 programmes en anglais dans 43 disciplines différentes au premier cycle ainsi qu'une trentaine de programmes de maîtrise et de doctorat. Au cours des dernières années, la Faculté a connu une hausse importante de ses effectifs. Entre 2005 et 2010, le total des inscriptions est passé de 6 889 à 7 488, soit une augmentation de 599 étudiants en cinq ans (+9 %) (Tableau 1).

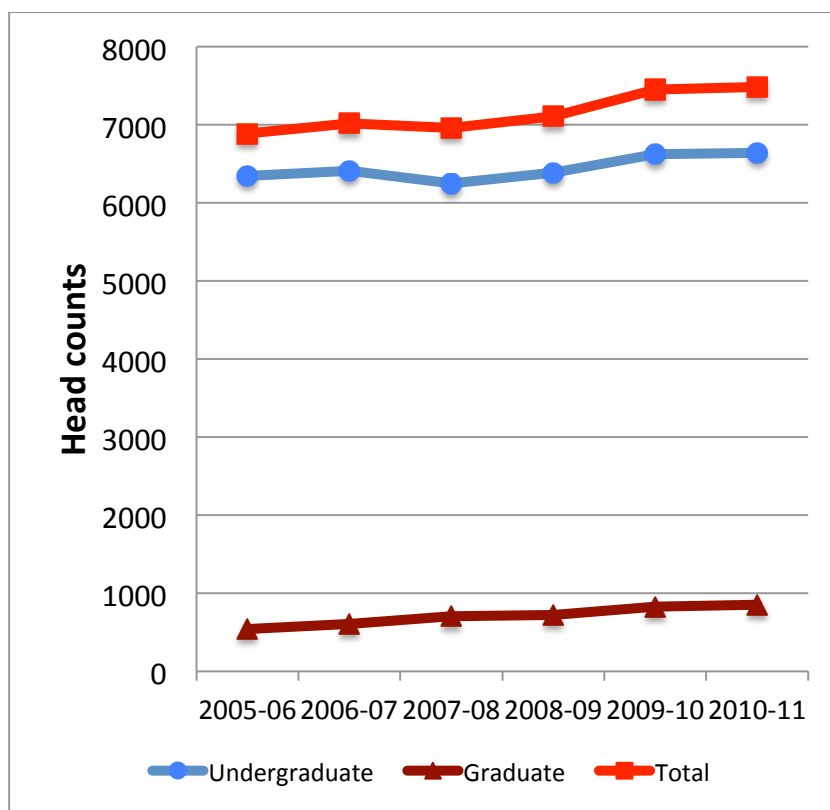


Figure 1 : Total des étudiants inscrits au premier cycle et aux cycles supérieurs à la Faculté des arts de 2005-06 à 2010-11 (source : Recherche institutionnelle et planification – Faits en bref 2006, 2007, 2008, 2009, 2010).

Cette croissance globale comprend une augmentation notable du nombre d'étudiants aux études supérieures qui est passé de 541 à 851 (+57%) étudiants et une hausse proportionnellement moins importante du nombre d'étudiants au premier cycle (+5%). Pendant la même période, le nombre d'étudiants de l'Université d'Ottawa dans son ensemble a augmenté de 15% au premier cycle et de 42% aux cycles supérieurs. Pour faire face à cette croissance, cinquante-cinq (55) nouveaux postes de professeurs ont été ouverts entre 2005 et 2010, faisant passer l'effectif professoral de 217 à 272. Toutefois, le pourcentage de professeurs réguliers rattachés à la Faculté des arts s'est maintenu à 21% par rapport à l'effectif professoral total de l'université. Le nombre croissant d'étudiants des cycles supérieurs, combiné au transfert des responsabilités de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, a mené à la création d'un poste d'Administrateur des études supérieures en 2006 et à la création du poste de Vice-doyen aux études supérieures en 2010. La Faculté a également créé un nouveau poste de Responsable de l'expérience étudiante en 2009.

Depuis 2005, le nombre d'étudiants francophones de la Faculté est demeuré quasiment le même. De 2005 à 2007, il y a eu une légère baisse, suivie d'une légère augmentation qui se maintient aujourd'hui. Les étudiants inscrits comme francophones constituent actuellement 27% des effectifs du premier cycle et le pourcentage aux études supérieures est comparable.

Parmi les principales initiatives qui ont vu le jour au cours des cinq dernières années, mentionnons la création de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, de l'Institut pour la science, la société et la politique publique, de l'École des sciences de l'information, d'une série de majeures et mineures en langues et cultures étrangères, d'une mineure en études cinématographiques, des maîtrises en arts visuels et en théâtre, ainsi que de nombreuses chaires de recherche dont celle en études métisses et celles de la francophonie. De plus, la Faculté a effectué une percée à l'international en offrant son programme de communication au Canadian International College au Caire.

Les activités du Centre de mentorat étudiant durant cette période ont été également une expérience concluante. Aussi la Faculté est-elle déterminée à poursuivre dans cette direction afin d'offrir une expérience d'apprentissage de qualité supérieure, d'une part, en donnant à tous la chance de suivre des cours en petits groupes et, d'autre part, en instituant un système de mentorat des professeurs auprès des nouveaux étudiants dès leur arrivée à l'Université.

Parmi les nombreux indicateurs de qualité des chercheurs de la Faculté, mentionnons que 40% des membres de la Société royale du Canada de l'Université d'Ottawa sont des

professeurs en poste ou des professeurs retraités de la Faculté des arts. Deux départements de la Faculté figurent parmi les 200 premiers au classement mondial par discipline du QS World University Rankings by Subject de 2011: Linguistique s'est classée entre la 51^e et la 100^e place et Philosophie entre la 101^e et la 150^e place. De nombreux chercheurs sont membres de réseaux de recherche internationaux; d'autres dirigent des revues savantes ou président des associations savantes au niveau national ou international. Chaque année, de nombreux professeurs de la Faculté reçoivent des prix importants pour leur contribution scientifique. En outre, la Faculté des arts est la seule faculté du campus à avoir obtenu des subventions dans le cadre du programme des Grands travaux de recherche concertée (GTRC) du CRSH. Le nombre total de GTRC détenu par la Faculté au cours des douze (12) dernières années dépasse celui détenu au cours de la même période par les universités canadiennes, sauf trois, pour l'ensemble de leurs facultés. Deux GTRC demeureront actifs jusqu'en 2015, l'un au Département d'études anciennes et de sciences des religions et l'autre au Département de français.

Le Comité de la recherche et des publications (CRP) gère quatre programmes de financement interne de la recherche, dont les descriptions ont été revues à l'automne 2011, — subvention pour l'organisation de colloques sur le campus, subvention à la publication, subvention pour la participation à des colloques et fonds d'amorçage — auprès desquels une centaine de demandes sont déposées annuellement. Depuis 2005, une enveloppe annuelle de 140 000 \$ a été allouée à ce poste budgétaire (154 000 \$ en 2010-2011). En outre, entre 2005 et 2008, le CRP a octroyé 185 dégrèvements pour la recherche aux titulaires de subventions externes et 65 dégrèvements aux nouveaux chercheurs. Les professeurs de la Faculté sont par ailleurs largement financés par les conseils subventionnaires, notamment le Conseil de recherche en sciences sociales et humaines (CRSH) et le Conseil de recherche en sciences naturelles et génie (CRSNG), et par d'autres ministères et organismes gouvernementaux, privés ou communautaires. Ces subventions ont totalisé 6,5 million \$ en 2010-2011.

En 2010, la Faculté a adopté une nouvelles méthode d'établissement des charges de travail des professeurs et a adopté une résolution relativement aux crédits qui avaient été accumulés pour la supervision aux cycles supérieurs. Ces changements, qui ont apporté aux professeurs une meilleure prévisibilité et davantage de flexibilité concernant les charges d'enseignement formel, signifient également que le CRP n'aura plus à statuer sur l'octroi de la plupart des crédits pour fin de dégrèvements d'enseignement accordés aux chercheurs principaux. La nouvelle méthode continue de reconnaître et d'appuyer la recherche, en intégrant directement à la charge de travail les crédits de dégrèvement prévus pour les nouveaux professeurs, les titulaires de subventions externes et la supervision d'étudiants aux cycles supérieurs.

Au cours des cinq dernières années, la Faculté a accru ses efforts dans le domaine du développement et des relations avec ses diplômés et certains départements organisent régulièrement des activités où sont conviés leurs étudiants actuels et leurs anciens. La Faculté a institué le titre honorifique de Pilier de la Faculté des arts pour les professeurs à la retraite et le personnel de soutien qui ont été membres de la Faculté pendant de nombreuses années et qui ont contribué à la réussite des étudiants de la Faculté par la création de bourses octroyées en leurs noms. Dix-sept (17) personnes ont ainsi été désignées comme Piliers en 2010 et 2011 et des plaques de bronze gravées en leur honneur ont été fixées aux colonnes situés entre le pavillon des Arts et le pavillon Simard.

ÉLABORATION ET APPROBATION DU PLAN *ARTS 2015*

Le processus de planification stratégique *Arts 2015* a débuté à l'automne 2010 avec la formation de cinq comités, chargés d'organiser des tables rondes axées sur (1) la formation fondamentale, (2) les nouveaux modes de livraison, (3) l'expérience étudiante au premier cycle, (4) l'expérience étudiante aux cycles supérieurs et (5) l'appui à la recherche. Chacun de ces comités était composé de professeurs, d'étudiants et de membres du personnel administratif (pour la liste des membres, veuillez consulter l'annexe A). Les comités ont organisé un ou plusieurs forums de discussion, ont sollicité et reçu des commentaires écrits de la part des personnes concernées et ont, par la suite, produit un rapport touchant à leur domaine pour le Comité de gestion (composé du doyen et des vice-doyennes et vice-doyens). Le Comité de gestion a établi un rapport-synthèse des rapports des tables rondes et des autres questions stratégiques soulevées, qu'il a présenté au Comité exécutif au printemps 2011. Les commentaires reçus ont été incorporés à un pénultième rapport, dont les grandes orientations ont été présentées au Comité exécutif le 1^{er} novembre 2011. La présente version est soumise au Conseil de faculté ainsi qu'à tous les membres de la Faculté qui sont invités à transmettre leurs commentaires. Le document final sera par la suite soumis à l'approbation du Comité exécutif et au Conseil de faculté en décembre 2011.

MISSION***Notre raison d'être***

La Faculté des arts forme des étudiants, au 1^{er} cycle et aux études supérieures, dans un large éventail de disciplines réparties en trois grands secteurs : les langues et littératures, les sciences humaines et les beaux-arts. Elle poursuit des activités de recherche fondamentale et appliquée et de création et est socialement engagée tant à l'échelon local qu'international. La Faculté s'acquitte de sa mission en français et en anglais, créant ainsi un milieu propice aux échanges interculturels, favorable à une vaste dissémination des savoirs, enrichissant pour ses chercheurs et ses étudiants. La Faculté joue un rôle fondamental dans les mandats d'enseignement et de recherche de l'Université d'Ottawa, en appuyant tous ceux qui cherchent à explorer les diverses facettes de la pensée humaine, du langage, de la culture et de leur rapport au monde. En somme, la mission de la Faculté consiste à comprendre ce qui nous définit en tant qu'être humain aujourd'hui, hier et demain.

VISION***Ce que nous voulons atteindre en 2015***

La Faculté des arts prône un enseignement de qualité en salle de classe, des échanges entre professeurs et étudiants et des initiatives novatrices en enseignement, parmi lesquelles la participation des étudiants de premier cycle à des projets de recherche. Déjà résolument engagée dans la recherche, la Faculté compte intensifier les projets et groupes de recherche disciplinaires et interdisciplinaires de même que les échanges internationaux. Elle privilégie une culture de responsabilité individuelle de la part de son personnel administratif pour assurer un excellent service aux étudiants. Soucieuse de la qualité de ses relations avec le milieu, elle compte accroître ses liens avec les diplômés de même que sa participation au développement de la communauté par des actions à l'échelle régionale, nationale et internationale. Bref, la Faculté entend respecter son engagement d'être à l'écoute des étudiants, active en recherche et ouverte sur le monde.

STRATÉGIES ET ACTIONS

Croissance et développement de programmes

La vision de la Faculté implique des efforts et des investissements à déployer sur plusieurs fronts. La taille de la Faculté et son potentiel de croissance représentent d'importantes mesures de contrôle des revenus futurs qui, à leur tour, auront une incidence sur la faisabilité de certaines des propositions du Plan *Arts 2015*. Ainsi, les variations dans le nombre de professeurs par unité scolaire seront liées aux besoins résultant de la création de nouveaux programmes et de la croissance des inscriptions dans les programmes. Mais ceci présuppose que le modèle de financement de la province et le modèle budgétaire de l'université ne changent pas.

L'Université d'Ottawa a choisi le modeste taux de croissance de 500 étudiants par an pour les cinq prochaines années ([Destination 2020](#)). Ce nombre total vise des augmentations de 40% des étudiants des cycles supérieurs, surtout au niveau doctoral, 40% des étudiants francophones et 30% des étudiants internationaux. La croissance globale prévue au cours de la période de cinq ans est donc de 1500 étudiants au premier cycle et de 1000 étudiants aux cycles supérieurs. Au cours des cinq dernières années, la place relative de la Faculté au sein de l'Université a légèrement diminué, le nombre total des effectifs passant de 20,5% à 18,9% en raison d'un taux de croissance au premier cycle inférieur à la moyenne de l'Université d'Ottawa. Pour maintenir sa position actuelle au sein de l'Université, la Faculté des arts planifie accroître le nombre d'étudiants de 20%, en recrutant 300 étudiants au premier cycle et 200 étudiants aux cycles supérieurs, dont 40% seront francophones. Ainsi, le nombre total d'étudiants prévu pour 2015 est de 6940 étudiants au premier cycle et de 1050 étudiants aux cycles supérieurs, pour un effectif total de près de 8000 étudiants.

Il sera difficile d'atteindre ces objectifs au regard de la baisse du nombre d'étudiants nouvellement inscrits à l'automne 2011. Il sera nécessaire de prendre des mesures pour faire connaître les programmes existant à la Faculté, pour développer de nouveaux programmes attrayants au premier cycle et aux cycles supérieurs (en particulier au niveau doctoral), et pour améliorer l'offre de cours dans les programmes actuels tout en assurant un enseignement de haute qualité. Une mesure importante à implanter afin d'atteindre ces objectifs consiste à accroître la rétention des étudiants par l'amélioration de l'expérience étudiante au premier cycle et par l'offre de cours et de programmes de qualité. Comme la moyenne d'admission est un élément important du succès scolaire et, partant, du taux de rétention dans les programmes, notre objectif stratégique sera d'élever progressivement cette moyenne, idéalement jusqu'à 75% d'ici 2015. Un autre défi consiste à maintenir le nombre et le pourcentage d'étudiants francophones. Nous publiciserons davantage auprès

des bons candidats Québécois l'attribution de généreuses bourses d'admission qui éliminent la différence des droits de scolarité entre les deux provinces.. Rien ne permet non plus de croire que la Faculté pourra atteindre le pourcentage visé de 30% d'étudiants internationaux dans l'optique de la croissance recherchée par l'Université. Toutefois, le nombre de nouveaux étudiants internationaux a augmenté en 2011 et l'expertise en enseignement des langues de la Faculté semble particulièrement attrayante dans ce contexte.

Les programmes en cours de développement ou qui le seront d'ici 2015 comprennent :

1. Études de la francophonie (majeure)
2. Études cinématographiques (majeure et maîtrise)
3. Études asiatiques (majeure)
4. Les programmes Coop en Études autochtones, en Éthique et société, en Géomatique et en Analyse spatiale ainsi que dans certains programmes de maîtrise (par exemple *English*, Géographie, Communication)
5. Un diplôme d'études supérieures en Science, société et politique publique
6. Une maîtrise en Littératures et Cultures du monde (approuvée pour commencer à l'automne 2012)
7. Une maîtrise en Études du bilinguisme (en voie d'approbation)
8. Une maîtrise en Études environnementales (possible collaboration avec l'Institut de l'environnement)
9. Une maîtrise interdisciplinaire en Études autochtones
10. Une maîtrise interdisciplinaire en Écritures et médias (Français et Communication)
11. Un doctorat en Communication
12. Un doctorat interdisciplinaire portant spécifiquement sur les forces de la Faculté

Certains de ces programmes peuvent être développés en utilisant les ressources existantes tandis que d'autres exigeront la création de nouveaux postes à plein temps (par exemple, la majeure en Études asiatiques).

En plus de ces plans relativement concrets, la Faculté examinera la possibilité de créer un programme en humanités, de type « liberal arts ».

Besoins d'espace

La croissance de la Faculté au cours des cinq dernières années, combinée aux changements dans les types de recherches qui y sont menées, ont fait de la dotation d'espace un enjeu majeur. Il y a un besoin croissant d'espaces pour des laboratoires (souvent financés par la Fondation canadienne pour l'innovation), mais on a aussi besoin d'espaces pour des bureaux pour les professeurs à temps plein et à temps partiel et pour les étudiants des

cycles supérieurs, ainsi que des espaces d'étude et des emplacements pour les échanges sociaux entre étudiants de tous les niveaux.

L'objectif visé par la Faculté est le regroupement géographique de ses unités dans la partie nord-ouest du campus principal d'ici 2015, dans un espace de qualité, suffisamment vaste pour permettre son expansion et une possible réorganisation. En outre, il y a un besoin pressant d'espaces d'étude pour les étudiants. L'espace actuellement occupé par les départements de communication et d'arts visuels et par l'Institut des langues officielles et du bilinguisme est considéré comme inadéquat en termes de qualité, tandis que l'École des sciences de l'information se trouve isolée au campus Lees.

La construction d'un nouveau pavillon qui servira à loger le Département d'arts visuels est une priorité du Plan quinquennal provisoire de l'université en matière d'infrastructures. Il s'agit également d'un important projet pour la collecte de fonds externes. Afin que ce projet se réalise, les professeurs du Département d'arts visuels devront participer activement à sa concrétisation. Une nouvelle galerie d'art pour les étudiants sera inaugurée à l'automne 2011 au Pavillon Simard, dans le couloir de l'administration de la Faculté. Une portion du prix de vente de chaque œuvre sera versée dans un fonds spécial pour la construction du nouveau pavillon.

Les problèmes d'espaces seront en partie résolus par l'occupation, prévue en 2012, de quatre étages du Pavillon Desmarais par la plupart des unités du Secteur des sciences humaines, soit le Département de communication, l'École des sciences de l'information, l'Institut de la recherche sur la science, la société et la politique publique et les Départements d'histoire, de philosophie et d'études anciennes et de sciences des religions. Ces déménagements permettront à l'Institut des langues officielles et du bilinguisme de s'installer au Pavillon des arts, où seront regroupées de ce fait les unités du Secteur des langues et littératures, regroupement qui permettra d'accroître la visibilité de ce secteur important de la Faculté. Il se pourrait cependant que ces espaces demeurent insuffisants pour satisfaire les besoins d'espaces pour la recherche, auquel cas la Faculté réclamera des espaces supplémentaires au troisième étage de Desmarais lorsqu'ils seront disponibles.

Développement et appui à la recherche

L'excellence de la recherche menée à la Faculté ne fait aucun doute (voir « Contexte » plus haut). Le plan stratégique n'introduira donc pas de changements radicaux, mais aura plutôt comme visée de bonifier les appuis apportés aux chercheurs, de donner une plus grande visibilité à la recherche en cours, ainsi que de mieux faire connaître et reconnaître les activités de recherche des professeurs auprès des étudiants, du personnel administratif et du grand public. Afin d'atteindre ces objectifs, trois mesures concrètes sont proposées.

D'abord, afin d'accroître la visibilité de la recherche, une première mesure à implanter vise à encourager la recherche interdisciplinaire et la mise sur pied d'équipes de recherche grâce à l'exploration de la base de données rendue possible par la numérisation des *curriculum vitae* de l'ensemble des professeurs de la Faculté. Ensuite, étant donné l'excellence de nos chercheurs, la Faculté souhaite leur donner une plus grande visibilité en créant une rubrique « Recherche » dans le futur bulletin électronique de la Faculté. Enfin, il s'avère important que nos chercheurs les plus renommés, qui sont invités partout dans le monde, aient accès à une tribune dans leur propre université. La Faculté souhaite donc mettre sur pied une série de « Conférences du doyen », ouvertes au grand public.

La Faculté gère présentement les quatre programmes de financement d'activités de recherche décrits plus haut. Cependant, ces programmes ne permettent pas le financement de groupes de recherche ou d'activités de mobilisation de la recherche tels l'organisation de symposiums d'une journée ou l'accueil de conférenciers invités éminents. Or, ce type d'activité est non seulement de plus en plus fréquent à la Faculté, mais joue aussi un rôle important dans le développement et la diffusion de la recherche. Aussi, la Faculté verra à créer un programme d'appui à cet effet. Elle évaluera aussi, à cette occasion, l'étendue de ses autres programmes de financement afin de s'assurer qu'ils continuent à être ceux qui permettent le mieux d'offrir le soutien nécessaire à nos professeurs pour que la Faculté continue à être un lieu d'excellence en recherche.

En dernier lieu, le vice-décanat à la recherche devra voir à l'élaboration de méthodes d'évaluation des retombées de l'appui à la recherche en tenant compte des valeurs des fonds obtenus, du nombre de subventions, du taux de succès, des prix et distinctions obtenues ainsi que des publications découlant des recherches menées à la Faculté.

Plan d'action

1. Conception d'une rubrique « Recherche » pour le bulletin électronique de la Faculté et élaboration d'une liste d'envoi afin de diffuser le bulletin.
2. Révision et amélioration du site internet du vice-décanat à la recherche afin de mieux mettre en valeur les travaux de recherche des professeurs, notamment par l'élaboration d'une rubrique « Recherche et innovation à la Faculté des arts » qui présentera des travaux en cours. Chaque projet subventionné aura sa rubrique comprenant un lien aux pages internet des professeurs.
3. Conférences du doyen : Les « Conférences du doyen » seront inaugurées à l'automne 2013. L'organisation relèvera d'un comité de la vice-doyenne à la recherche. Frais à encourir : publicité. Des partenariats avec des organismes communautaires tels que Bal de neige seront considérés.

4. Création d'un concours de financement interne consacré aux « Activités de développement de la recherche et de mobilisation des connaissances » avec mise en place à l'automne 2012. Les activités financées dans le cadre de ce concours auraient comme objectifs de développer des liens entre des chercheurs afin de pouvoir former des équipes ou des partenariats de recherche interdisciplinaires et/ou interuniversitaires (voire internationales), de tester des premiers résultats de recherche qui serviraient à la préparation de demandes externes, ou de contribuer de toute autre façon au développement de la recherche à la Faculté des arts. Les activités admissibles pour financement sont des rencontres de chercheurs, des ateliers, des séries de conférences. Si le niveau d'activité le justifie, la Faculté aidera des groupes de recherche à se faire reconnaître officiellement comme centres de recherche et à obtenir du financement. Les groupes de recherche coordonnés par des professeurs de la Faculté et actuellement en place ou sur le point d'être formés sont entre autres:
 - a. le Groupe de recherche interdisciplinaire en communication
 - b. organisationnelle
 - c. le Groupe de recherche sur l'holocauste
 - d. le Groupe de recherche en études autochtones
 - e. le Groupe de recherche en études arabes canadiennes
5. Élaboration de méthodes d'évaluation des retombées de l'appui à la recherche : mise en place à l'automne 2012.

Enseignement et apprentissage au premier cycle

L'enseignement et l'apprentissage au premier cycle ont été traités par trois des tables de concertation mises sur pied par la Faculté : la Table 1 s'est penchée sur les compétences essentielles et fondamentales, la Table 2 sur de nouveaux modes de livraison des enseignements, et la Table 3 sur l'expérience universitaire des étudiants de premier cycle.

Compétences essentielles

Les baccalauréats ès arts décernés par la Faculté comportent une formation obligatoire en langue première (anglais ou français) et en philosophie. Cette formation vise à renforcer les compétences considérées comme essentielles chez le futur diplômé universitaire (voir l'énoncé de mission ci-dessus), à savoir :

- la maîtrise du français ou de l'anglais;
- une communication claire et efficace à l'oral et à l'écrit;
- une pensée et un raisonnement critiques;
- une compétence de base en recherche (particulièrement la capacité de trouver de l'information).

Pour favoriser l'acquisition de ces compétences, six crédits de langue première et six crédits de philosophie sont imposés à tous les étudiants inscrits à la Faculté des arts.

L'importance de ces compétences essentielles et l'identification de cours particuliers visant leur acquisition ou leur renforcement sont unanimement reconnues par la Faculté. Toutefois, le nombre de crédits à attribuer à l'acquisition de ces compétences, l'administration d'un test diagnostique en langue première, l'exemption éventuelle d'un cours de langue pour les étudiants démontrant la maîtrise des compétences requises ont suscité bien des discussions et des divergences à la table de concertation, dans les forums de discussion et dans les commentaires des unités scolaires. Il en résulte que certains points traités à la table de concertation ont été entérinés alors que d'autres nécessitent la poursuite de la réflexion et de la consultation.

Plan d'action

1. Maintenir 6 crédits de langue première, mais revoir la nature et le contenu des cours;
2. Maintenir le cours *PHI 1501/ 1101–Raisonnement et pensée critique / Reasoning and Critical Thinking*, mais en revoir le contenu et en assurer une plus grande uniformisation;
3. Obliger les étudiants de la Faculté des arts à suivre les cours de compétences fondamentales dans les 45 premiers crédits de leur programme;
4. Confier au Comité des études de premier cycle de la Faculté des arts la tâche de poursuivre la réflexion sur ces points et d'autres soulevés à la table de concertation et de soumettre les résultats de cette réflexion au Comité exécutif de la Faculté au plus tard le 29 février 2012. Parmi les points à considérer, citons entre autres le deuxième cours de philosophie, l'administration d'un test diagnostique en français et en anglais, le renforcement de la langue première et les mesures à prendre en ce sens, la formation à la rédaction de travaux universitaires, la création d'un certificat d'excellence linguistique, une formation de base en recherche d'informations.

Modes de livraison

La Faculté des arts reconnaît que la diversité des disciplines et des cours commande une grande flexibilité dans les modes d'enseignement et d'apprentissage. Il n'y a pas de formule universelle applicable à toutes les situations pédagogiques. Certains professeurs sont à l'avant garde de l'usage des technologies de pointe alors que d'autres maîtrisent parfaitement des méthodes d'enseignement traditionnelles éprouvées de longue date. La Faculté des arts s'engage à appuyer les uns et les autres en offrant un cadre de

développement des compétences adapté aux différents besoins de chacun. Qu'ils requièrent ou non l'usage de technologies particulières, la Faculté encourage le développement de projets innovants adaptés à la clientèle étudiante de la décennie en cours. Aussi la Faculté, tout en faisant preuve de circonspection et de vigilance à l'endroit des changements technologiques, tient à ce que les professeurs qui le souhaitent soient proprement informés de l'usage des technologies dans l'enseignement ainsi que de leur incidence sur l'apprentissage.

Plan d'action

Pour réaliser ces objectifs, la Faculté compte créer un groupe de travail mixte (composé de professeurs, des techniciens et d'étudiants) en 2011-2012 avec pour mandat:

1. de procéder au bilan et à l'évaluation de ce qui se fait à la Faculté dans le domaine de l'enseignement à distance ainsi que de l'usage des technologies dans la salle de classe ;
2. de mettre sur pied un réseau de professeurs-usagers intéressés à partager leur expérience et d'en faire profiter l'ensemble de la communauté par différents moyens d'information et de promotion ;
3. d'évaluer et de promouvoir des projets innovants en partenariat avec les services d'appui à l'enseignement de l'Université;
4. de contribuer à la mise en place de cours à distance, en partenariat avec le service d'appui à l'enseignement et du bureau du vice-recteur aux études ;
5. d'élaborer un code de conduite pour l'usage de l'ordinateur et autres appareils mobiles en salle de classe (NB : ce code est en préparation au CEPC en collaboration avec les services juridiques de l'Université);
6. de mettre sur pied une série de rencontres informelles (*brown bag*) à l'intention de celles et de ceux qui souhaitent partager leurs expériences pédagogiques (avec ou sans usage de technologie).
7. d'identifier deux cours comprenant des effectifs de 30 étudiants, l'un dispensé en anglais et l'autre dispensé en français, qui pourraient être utilisés pour tester l'utilité de passer à l'utilisation du iPad ou de tablettes équivalentes comme plateforme commune d'enseignement et d'apprentissage. L'objectif de ce test est de déterminer s'il serait avantageux de faire l'achat ou la location de tablettes obligatoires pour les étudiants à la Faculté des arts. L'utilisation de la tablette qui remplacerait le matériel imprimé, notamment les manuels et les notes de cours, donnerait aux étudiants la possibilité de faire des économies sans oublier l'avantage environnemental lié à une moindre utilisation du papier. De nombreuses applications pédagogiques sont disponibles et une plate-forme commune hautement

mobile pourrait favoriser des modes innovateurs d'enseignement et d'apprentissage.

L'expérience étudiante au premier cycle

Les grandes enquêtes sur la satisfaction des étudiants telles que l'Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPÉ) et l'enquête du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCRÉU) révèlent que l'Université d'Ottawa se traîne au bas ou presque au bas de la liste des établissements de comparaison. Selon l'Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPÉ) menée en 2010, le rendement de l'Université a été nettement inférieur à celui des universités étatsuniennes (un sous-ensemble d'universités étatsuniennes offrant des programmes de doctorat) pour les étudiants de première année et de quatrième année en ce qui concerne le Défi intellectuel, l'Apprentissage actif et collaboratif, les Interactions étudiants et professeurs, la Richesse de l'expérience éducative et l'Environnement positif du campus. Cette performance à la traîne est similaire à celle de nombreuses grandes universités canadiennes offrant des programmes de médecine et de doctorat.

Pour la Faculté des arts, l'enquête la plus utile pour des fins de planification est l'enquête détaillée de fin d'études de l'Université d'Ottawa menée pour la première fois en 2010 auprès des étudiants finissants de premier cycle (voir le résumé de certains des résultats à l'annexe B). Cette enquête montre que les moyennes de la Faculté étaient plus élevées que celles de l'Université dans son ensemble et que celles de la Faculté des Sciences sociales, notre faculté de comparaison traditionnelle, en ce qui concerne notamment l'expérience générale, l'expérience universitaire, la satisfaction à l'égard des programmes, l'enseignement en petits groupes, les initiatives visant à créer un sentiment d'appartenance, la qualité de l'enseignement et des conseils pédagogiques. La Faculté a reçu un résultat pire que celui de l'Université et de la Faculté des sciences sociales pour le choix des cours disponibles, les perspectives de carrière et la perception de tourner en rond lorsqu'on cherche à obtenir des renseignements.

La table ronde sur l'expérience étudiante a fait de nombreuses recommandations dans son rapport, mais toutes ne sont pas réalisables compte tenu des ressources actuelles. La liste des actions ci-dessous comprend celles qui sont prioritaires pour la Faculté. Les unités individuelles peuvent vouloir mettre en place d'autres recommandations de la table ronde.

Les mesures quantitatives pour évaluer le succès de ces initiatives comprendront le taux de rétention entre la fin des inscriptions et la date des statistiques officielles d'inscriptions en

novembre, et le taux de rétention entre les années 1 et 2. L'enquête d'opinion menée auprès des étudiants finissants sera un outil essentiel dans les années à venir pour évaluer l'impact de ces actions sur le long terme.

Plan d'action

1. *Améliorer la transition entre le secondaire et l'Université*

Le jeune âge des étudiants entrants a entraîné de plus grandes préoccupations concernant leur adaptation à l'université tant de la part des étudiants eux-mêmes que, dans certains cas, de leurs parents. Des programmes ayant fait leurs preuves dans d'autres facultés seront examinés pour leur éventuelle implantation à la Faculté en 2012-2013 et les années suivantes. Il s'agit notamment de journées d'orientation d'été pour les étudiants et leurs parents (essai fait par la Faculté des sciences sociales en 2011) et les cours préparatoires interdisciplinaires sans crédit d'une semaine (essai fait par la Faculté des sciences en 2011).

2. *Renforcer les interactions entre professeurs et étudiants*

Un projet pilote a été entrepris avec succès en 2010-2011 au Département de communication pour renforcer les échanges entre les étudiants de première année et les professeurs à temps plein. Dans le cadre de ce projet, chaque professeur s'est vu attribuer 10 à 12 étudiants qu'il a rencontrés en groupe lors de la Journée d'accueil. Les professeurs sont ainsi devenus le point de contact pour les étudiants qui auraient des questions ou qui feraient face à des problèmes particuliers durant l'année universitaire. En 2011-2012, 125 professeurs de la Faculté se sont portés volontaires pour participer à un projet semblable. En plus, un coordonnateur et deux mentors ont été attirés au programme de baccalauréat général afin d'assurer l'encadrement et la supervision des nombreux étudiants qui y sont inscrits et dont le taux de satisfaction s'est avéré le plus bas dans l'enquête menée auprès des finissants. Ces initiatives seront évaluées afin de déterminer si elles aboutissent à une amélioration de l'expérience d'apprentissage des étudiants.

3. *Expérience de petit groupe*

Les étudiants de la Faculté des arts devraient pouvoir suivre au moins un cours en petit groupe durant de leurs études. Comme de nombreux programmes dans le domaine des langues et des beaux-arts offrent déjà des enseignements en groupes

relativement petits, cette question semble particulièrement pertinente pour certains programmes du Secteur des sciences humaines. Toutefois, la situation est différente en première année, où la rétention est plus problématique et où les élèves ne peuvent s'inscrire qu'à des cours à grands effectifs. La Faculté examinera donc la possibilité de mettre en place des groupes de discussion menés par des assistants d'enseignement pour tous les étudiants de PHI 1101/1501, dans le cadre de la révision de ces cours telle que mentionnée ci-dessus dans la section portant sur les compétences essentielles.

4. Améliorer la communication avec les étudiants

L'amélioration de la communication touche à de nombreux sujets : informer les étudiants des nombreux événements et activités ayant cours à la Faculté et les inviter à y participer; faire la promotion des programmes COOP, du Programme d'Apprentissage par l'engagement communautaire et du Programme d'initiation à la recherche; orienter les étudiants vers les services administratifs les plus à même de répondre à leurs questions; célébrer et promouvoir les réalisations et les compétences des étudiants, des professeurs et du personnel administratif. Les mesures à prendre comprennent la refonte des sites web de la Faculté, la mise en place de pages sur les médias sociaux, la réorganisation de l'équipe de Communication et marketing, l'installation d'écrans d'information aux entrées des principaux pavillons (Simard, Arts et Desmarais), et l'établissement de liens entre les diplômés et le service de Communication et marketing. D'autres possibilités d'interaction comprennent des rencontres aux heures du lunch pour souligner les réussites des étudiants figurant au palmarès du Doyen, des événements organisés pour les étudiants des deuxième, troisième et quatrième années à l'exemple de ce qui se fait pour la première année lors de la Journée d'accueil; une meilleure interaction avec les nouveaux diplômés à la Collation des grades.

5. Encouragement de l'excellence en enseignement

Actuellement, les professeurs à temps plein et à temps partiel, de même que les assistants d'enseignement, peuvent amorcer leur carrière sans aucune formation pédagogique préalable. La Faculté des arts prévoit travailler en collaboration avec le Centre de pédagogie universitaire afin de s'assurer que professeurs et assistants d'enseignement bénéficient de l'appui nécessaire pour exceller dans leur pratique professorale. Tout en respectant les modalités prévues dans les diverses conventions collectives pertinentes, cette démarche pourrait comprendre l'insertion de clauses de formation obligatoire dans les contrats.

L'excellence de l'enseignement à temps partiel est déjà reconnue à la Faculté par l'attribution du Prix du professeur à temps partiel de l'année, mais, une telle reconnaissance pour les professeurs à temps plein n'existe pas. Plutôt que d'instaurer un nouveau prix, la Faculté se propose d'établir chaque année une liste des 10 Meilleurs Professeurs, qui se distinguent par la qualité de leur enseignement et par leur engagement auprès des étudiants. La reconnaissance de nombreuses personnes démontrera l'excellence et le dévouement des professeurs de la Faculté. Une première liste des 10 Meilleurs Professeurs sera établie à l'hiver 2012 et les lauréats seront reconnus à la Cérémonie de l'excellence de la Faculté.

6. *Comité ad hoc pour l'élaboration de normes facultaires relatives au contenu des cours et à l'évaluation des apprentissages*

Les programmes de premier cycle font l'objet d'une évaluation périodique en vertu du processus institutionnel d'assurance de la qualité (PIAQ) de l'Université, et les changements majeurs apportés aux programmes ou la création de nouveaux programmes doivent être approuvés par diverses instances, dont le Conseil d'assurance de la qualité des universités de l'Ontario. Par contre, la supervision du contenu des cours varie fortement d'un département à l'autre. Dans certains départements, une formation est assurée aux professeurs et des guides de meilleures pratiques leur sont distribués tandis que dans d'autres, la vérification des plans de cours et de leur conformité aux règles du Sénat est sommaire ou inexistante. Il s'ensuit que les diverses sections d'un même cours peuvent différer considérablement les unes des autres en termes de contenu de cours, de modes de livraison et de méthodes d'évaluation. Ceci peut avoir pour conséquence que les résultats d'apprentissage d'un cours ou d'un programme d'études ne soient pas entièrement atteints par certains étudiants. Ces questions sont complexes et touchent autant au contrôle de la qualité des cours qu'aux libertés académiques individuelles et aux conventions collectives.

En 2011-2012 la Faculté mettra en place un comité spécial chargé de définir des normes facultaires et des pratiques exemplaires en matière de cours. Parmi les questions à examiner, il y aura la façon de réviser les plans de cours, la nécessité ou non de limiter cette révision aux cours obligatoires et/ou aux cours à sections multiples, la manière d'assurer l'équivalence entre les multiples sections d'un même cours, l'opportunité d'éliminer les cours de 6 crédits et la possibilité d'afficher les cours offerts sur un cycle de trois ans.

7. Prix pour le personnel administratif

Un prix sera créé pour reconnaître la contribution du personnel administratif à la qualité de l'expérience universitaire des étudiants et des professeurs. Les membres du personnel administratif sont très souvent le point de contact privilégié des étudiants et peuvent avoir un impact important sur leur expérience universitaire. Outre la création de ce prix, la Faculté s'engage à fournir à son personnel la formation requise pour leur permettre d'offrir un service d'une qualité incomparable à la population étudiante dans un environnement où la responsabilité individuelle est valorisée.

L'expérience étudiante aux cycles supérieurs

Quatre domaines principaux feront l'objet d'une attention spéciale dans le but d'améliorer l'expérience des étudiants à la maîtrise et au doctorat: (1) l'allocation d'espaces; (2) l'administration des programmes et l'orientation des étudiants; (3) l'offre de cours aux cycles supérieurs, et (4) le financement.

1. Allocation des espaces

La Faculté est déterminée à aménager des espaces appropriés pour les étudiants des cycles supérieurs. Ces espaces devront répondre à leurs besoins en tant qu'assistants d'enseignement, devront être aptes à servir aux échanges sociaux avec d'autres étudiants des cycles supérieurs, et être propices au travail intellectuel, de même qu'au rangement de leurs effets personnels. Ces espaces seront organisés en fonction du regroupement de certaines disciplines dans chacun des pavillons de la Faculté (Arts, Desmarais, Simard).

2. Administration des programmes et orientation des étudiants

Afin de maintenir un service adéquat et efficace, et dans une volonté d'équilibrer la charge de travail des adjointes scolaires, la Faculté procédera par équipes desservant plusieurs unités. Tout en maintenant leur affiliation première envers leur département d'attache, les adjointes pourront s'appuyer mutuellement et assurer ainsi un soutien fiable aux étudiants.

3. *Offres de cours*

Les étudiants des cycles supérieurs expriment un vif intérêt pour les échanges interdisciplinaires; aussi serait-il approprié de répondre à cet intérêt par une offre de cours correspondante.

4. *Financement*

La Faculté a identifié deux préoccupations majeures se rapportant aux besoins financiers des étudiants des cycles supérieurs: (i) le plafond de dix heures de travail par semaine imposé aux étudiants, et (ii) les restrictions concernant l'attribution des assistanats d'enseignement aux étudiants qui bénéficient d'un financement externe. La première préoccupation est hors du contrôle de la Faculté puisque cette règle relève de l'Université et est régie par les règlements provinciaux, mais la deuxième sera examinée. D'autres facultés tolèrent certains arrangements qui permettent aux étudiants de cumuler des assistanats d'enseignement ou de recherche et des bourses externes. Une autre possibilité consiste à placer une enveloppe de financement sous le contrôle du vice-décanat aux études supérieures, enveloppe qui servira à recruter des étudiants entrants bénéficiant de bourses externes. Cela pourrait aider à recruter les meilleurs étudiants et à augmenter le nombre d'inscriptions.

5. *Étudiants francophones*

La baisse du nombre d'étudiants francophones aux études supérieures à la Faculté préoccupe les unités scolaires. Cette baisse a des répercussions sur la possibilité d'offrir un éventail attrayant de cours en français qui a lui-même pour effet de rendre plus difficile le recrutement de nouveaux étudiants. La Faculté croit que les messages-clés à véhiculer dans les activités de recrutement sont (i) que les étudiants peuvent suivre tout leur programme en français et (ii) que les droits de scolarité plus élevés en Ontario qu'au Québec sont compensés, pour les bons candidats, par de généreuses bourses d'admission. Ces deux points doivent être mieux transmis aux candidats ayant une moyenne de A-, qui sont admissibles automatiquement à la bourse d'admission. Il est important de noter que, au même titre qu'une baisse des effectifs réduit l'offre de cours, une hausse des effectifs se concrétise par une offre de cours plus riche et variée qui, à son tour, facilitera le recrutement d'étudiants.

Plan d'action

1. Tenir des consultations avec les associations étudiantes des cycles supérieurs des départements pour discuter de l'affectation appropriée des espaces dans le cadre du processus de planification du déménagement dans les pavillons des Arts et Desmarais. Les consultations devraient également inclure les étudiants qui demeureront aux pavillons Simard, Perez et ailleurs afin de leur assurer l'accès à des espaces appropriés.
2. Affecter des adjointes scolaires spécialement aux programmes d'études supérieures, équilibrer leurs charges de travail et les installer dans les départements ou dans des groupes conçus en fonction des pavillons.
3. Élaborer un calendrier régulier de sessions d'orientation et de formation offertes par les départements et la Faculté aux étudiants des cycles supérieurs.
4. Renforcer la diversité des offres de cours pertinents pour les étudiants des cycles supérieurs en identifiant des cours qui ont des composantes interdisciplinaires qui pourraient être incorporés dans d'autres programmes d'études supérieures.
5. Étudier les coûts et les bénéfices de l'attribution des contrats d'assistanat aux étudiants des cycles supérieurs bénéficiant de bourses externes, notamment en relation avec le recrutement d'étudiants au doctorat.
6. Développer des outils promotionnels destinés au marché francophone du Québec afin d'augmenter le nombre d'étudiants francophones à la maîtrise et au doctorat.
7. Offrir des assistanats à des étudiants francophones ayant une moyenne d'admission à la maîtrise entre 7.5 et 8.0 (conditionnel à l'obtention du financement).

Communication, marketing, diplômés et développement

Le Web représente désormais le principal moyen pour la Faculté de rejoindre les étudiants actuels et potentiels, leurs parents, les anciens étudiants et les donateurs, les membres de la Faculté, et la communauté, y compris les médias. Étant donné l'importance de ce médium, la Faculté doit veiller à ce que le contenu et le fonctionnement de son site Web répondent à ses besoins multiples et croissants.

La création d'un service de marketing et communication qui collabore efficacement avec les personnes responsables des diplômés et du développement nécessitera l'ajout d'un poste de direction, ainsi que le regroupement des ressources actuelles et la redéfinition de certains

postes. Le service sera sous la responsabilité du vice-doyen à la gouvernance et secrétaire de la Faculté.

L'amélioration des relations avec les diplômés poursuit le double objectif stratégique d'asseoir la réputation de la Faculté et de l'Université à l'extérieur en faisant naître un sentiment de fierté et, sur le long terme, de trouver des sources de financement pour des projets qui autrement ne seraient pas réalisables. La récente nomination d'un Agent de relations avec les diplômés à temps plein et d'un Agent de développement de la Faculté constituent des progrès dans cette direction. Toutefois, il est reconnu qu'à long terme, des efforts soutenus seront nécessaires pour que la Faculté concrétise ces objectifs et pour accroître le nombre d'activités, relativement faible depuis quelques années, dans ces secteurs.

En collaboration avec le Bureau des relations avec les diplômés, la Faculté des arts planifiera, développera et mettra en place un programme permanent de relations et de communications avec les diplômés dans le but principal de bâtir une forte culture de fierté, de loyauté et d'engagement parmi les diplômés de la Faculté des arts de l'Université d'Ottawa, les futurs diplômés, les parents et les amis. En collaboration avec le Bureau des anciens et le Bureau de développement, la Faculté des arts participera aux activités de financement et à celles liées aux levées de fonds, afin de soutenir la recherche étudiante, et d'assurer la mission continue de la Faculté des arts et de l'Université d'Ottawa envers l'enseignement et la recherche.

Plan d'action

1. *Communication* : information interne et externe (promotion, relations publiques, activités spéciales et recrutement);
 - a. réorganisation administrative de la communication et du marketing au sein de la Faculté;
 - b. révision et amélioration des sites web de la Faculté et des départements;
 - c. création d'un bulletin électronique de la Faculté des arts;
 - d. utilisation des médias sociaux.
2. *Marketing* : positionnement de l'image de marque (*branding*) de la Faculté en insistant davantage sur les trois secteurs (Langues et littératures, Sciences humaines, Beaux-arts) et les trois engagements (à l'écoute des étudiants, active en recherche, ouverte sur le monde)
3. *Relations avec les diplômés* : le plan de travail annuel des Relations avec les diplômés de la Faculté des arts comprend les points suivants: des communications institutionnelles et une correspondance électronique continue

avec les diplômés, une étude de marché, un programme de relations avec les diplômés et des activités mobilisantes, la promotion de l'engagement régional des diplômés et un suivi des progrès. Le but est d'atteindre un taux élevé de participation aux manifestations d'ordre général telles que le Week-end de printemps des diplômés, les programmes de la Faculté des arts et de l'Université d'Ottawa (coop, mentorat, etc ...).

4. *Développement*: le plan de travail annuel pour le développement de la Faculté des arts comprendra des activités spécifiques liées aux donateurs, la participation aux activités universitaires de collecte de fonds et à la campagne de levée de fonds en cours, ainsi que les dons annuels et bien d'autres possibilités.

Les grands projets envisagés pour la campagne de financement d'ici 2015 sont : (1) le nouveau pavillon des Arts visuels (provisoirement intitulé Quartier Héritage des Arts), (2) les chaires de recherche en Études des Premières nations, en Études Inuit et en Études de l'environnement; (3) l'Institut du monde francophone, et (4) les bourses dans tous les domaines. Il est prévu de former un conseil consultatif du doyen avant le milieu de l'année 2012 expressément pour contribuer à la recherche de financement pour le nouveau pavillon.

Engagement mondial et communautaire

La Faculté a déjà assuré de nombreux contacts à l'extérieur de l'université (au niveau local, régional, national et international) grâce au rayonnement de ses recherches et à la nature internationale des collaborations de recherche individuelles ainsi qu'à la présence de nombreux professeurs dans les comités exécutifs d'associations savantes nationales et internationales.

Sur le plan des programmes d'études, les majeures en arabe, italien, allemand et russe du Département de langues et littératures modernes comportent l'obligation d'effectuer un séjour d'immersion d'un semestre à l'étranger pour améliorer la connaissance de la langue et se familiariser avec la culture étrangère. La Faculté accorde un appui financier à tous les étudiants participant à un échange à l'étranger.

L'apprentissage expérientiel a été introduit à l'Université d'Ottawa par un professeur de la Faculté des arts et est utilisé dans de nombreux cours. Il permet aux étudiants d'apporter leur contribution à la collectivité environnante. Le service de l'apprentissage expérientiel est aujourd'hui intégré au Centre d'engagement mondial et communautaire, un élément important de Destination 20/20. Les activités enrichissantes de bénévolat dans la communauté sont reconnues dans de nombreux cours.

L'engagement de la Faculté envers l'enseignement des langues et cultures étrangères contribue à l'objectif d'internationalisation de l'Université.

La Faculté offre son programme de communication au Canadian International College (CIC) au Caire en Égypte. Les étudiants y suivent le cursus de l'Université d'Ottawa et certains obtiendront un diplôme de l'Université d'Ottawa.

Enfin, la formation linguistique dispensée par l'ILOB joue un rôle de premier plan dans l'objectif poursuivi par l'Université, d'abord à travers son régime d'immersion destiné aux anglophones et ensuite, en permettant d'attirer davantage d'étudiants étrangers, plus particulièrement à la Faculté de génie et à l'École de gestion Telfer.

Plan d'action

Le renforcement de l'engagement de la Faculté au niveau mondial et communautaire se réalisera par les actions suivantes :

1. l'intégration de l'apprentissage expérientiel dans les cours de la Faculté où cette composante est applicable;
2. l'étude de la possibilité d'offrir des formations courtes en langue étrangère aux étudiants qui souhaitent participer aux programmes du Centre d'engagement mondial et communautaire;
3. l'établissement d'ententes de mobilité fructueuses avec des universités situées dans des endroits stratégiques pour les étudiants et les chercheurs de la Faculté;
4. le renforcement des liens avec le milieu professionnel par la nomination de Professionnels en résidence; ces chefs de file de leur domaine seront directement intégrés aux unités scolaires. Les nombreux ministères, agences gouvernementales et autres organismes scientifiques et culturels situés à Ottawa représentent un riche bassin de spécialistes susceptibles de contribuer de façon significative à la qualité de nos programmes et à notre prestige. Les Professionnels en résidence enrichiront la vie intellectuelle de la Faculté en participant à un colloque interdisciplinaire annuel et en ayant des échanges réguliers avec les départements;
5. l'examen du développement de nouveaux liens avec CIC en Égypte par la livraison de programmes de langue sur différents campus égyptiens ou ailleurs au Moyen-Orient.

Initiatives dans les unités individuelles

Les programmes de la moitié des unités de la Faculté seront assujettis à un examen périodique d'ici 2015 dans le cadre du nouveau Programme institutionnel d'assurance de

la qualité de l'Université (PIAQ), les autres le seront au cours des trois années suivantes dans le cadre du cycle d'évaluation des programmes.. Les documents d'auto-évaluation devront se référer au plan stratégique *Arts 2015* et indiquer la manière dont les unités individuelles s'alignent sur les objectifs stratégiques de la Faculté.

Certaines unités élaborent ou revoient actuellement leur propre plan d'action:

1. L'Institut d'études canadiennes élabore actuellement un plan stratégique en dehors du cycle d'examen périodique, et cette planification peut avoir des répercussions sur le programme d'Études autochtones et le programme d'Études juives canadiennes, qui sont tous deux logés à l'Institut ou y sont associés.
2. La nouvelle unité de la Faculté des arts, l'Institut de la recherche sur la Science, la société et la politique publique, élabore actuellement son propre plan stratégique.
3. La Faculté envisage la création de l'Institut du monde francophone avec la collaboration de la Faculté des Sciences sociales, et ceci va avoir un effet tant sur le Centre de recherche en civilisation canadienne-française que sur le développement d'une majeure en Études de la francophonie et la possibilité de créer de nouvelles chaires de recherche sur la francophonie. Une consultation au sujet du nouvel institut auprès des personnes concernées sur la campus et à l'extérieur aura lieu à l'automne 2011.
4. Quatre nouvelles chaires de recherche universitaire axées sur le bilinguisme seront créées à l'ILOB entre 2012 et 2015. Celles-ci seront utilisées pour renforcer la recherche à l'Institut et mobiliser les chercheurs de l'Université intéressés par l'étude du bilinguisme.. Les deux premières chaires seront comblées en 2011-2012.
5. Des chaires de recherche en Études des Premières nations et en Études Inuit sont prévues afin d'améliorer la recherche et l'enseignement dans le programme d'Études autochtones. Ces chaires feront partie des priorités de la Faculté dans les campagnes de financement externes auprès de donateurs particuliers et des organismes gouvernementaux. Au départ, ces chaires seront logées à l'Institut d'études canadiennes. Le développement d'un Institut d'études autochtones et d'une Maîtrise en études autochtones sont inscrits comme des objectifs stratégiques à plus long terme (probablement après 2015).
6. La création d'une chaire de recherche en Études de l'environnement est prévue grâce à du financement externe. Elle sera possiblement liée à la mise sur pied d'une Maîtrise en Études de l'environnement et à un possible changement de nom du Département de Géographie pour le Département de Géographie et d'Études de l'environnement.
7. Le Département de Communication et l'École des sciences de l'information seront installés au même étage, lorsque les deux unités académiques auront emménagé dans le pavillon Desmarais en 2012. La possibilité de fusionner ces unités sera

évaluée, afin de créer ce qu'on nomme provisoirement l'École de Communication et de l'Information. Une telle décision devra être appuyée par la majorité des membres des deux unités et devra tenir compte de l'objectif du Département de communication de développer un nouveau programme de doctorat ainsi que de l'objectif de l'École des Sciences de l'information de voir son programme de Maîtrise professionnelle pleinement accrédité par *l'American Library Association*.

Conclusion

Le plan stratégique *Arts 2015* est conçu comme un document évolutif. Il est destiné à être fréquemment consulté pour fournir l'orientation générale et les actions spécifiques de la Faculté au cours des cinq prochaines années. Évidemment, tant les objectifs que les actions spécifiques sont sujets aux imprévus qui peuvent rendre sa mise à jour nécessaire. Il est néanmoins entendu que les grandes lignes présentées dans ce document, parce qu'elles sont fondées sur une large consultation des intervenants au sein de la Faculté, resteront pertinentes jusqu'en 2015 et bien au-delà. Les progrès vers la réalisation de ces objectifs seront présentés par le doyen au dernier Conseil de la Faculté à chaque année.

En 2015, on s'attend à ce que la Faculté des arts: (1) soit regroupée dans un espace adéquat, fonctionnel et de qualité au nord-ouest du campus principal, afin de répondre aux besoins de tous ses intervenants; (2) accueille un plus grand nombre d'étudiants aux études supérieures, dont un pourcentage équivalent sinon plus élevé de francophones qu'en 2011; (3) ait maintenu ou accru ses subventions externes; (4) ait contribué à la formation de groupes de recherche interdisciplinaires et possiblement de nouveaux centres de recherche; (5) ait mis sur pied plusieurs nouveaux programmes de premier cycle et des cycles supérieurs et assure un enseignement de grande qualité; (6) offre une expérience améliorée aux étudiants de premier cycle en anglais et en français tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la classe; (7) reconnaisse publiquement l'excellence en enseignement à la Faculté, notamment par l'utilisation de nouvelles méthodes, le cas échéant; (8) se serve de la communication électronique comme principal moyen de contact avec les étudiants potentiels et existants et tous les intervenants externes; (9) se serve de nouvelles technologies, notamment l'enseignement à distance, pour remplir son mandat; (10) reconnaisse publiquement la contribution du personnel administratif et des professeurs d'exception, (11) développe avec succès des relations privilégiées avec les diplômés et obtienne du financement externe; (12) ait atteint ses objectifs en matière d'engagement mondial et communautaire par l'entremise de cours, de recherches ou d'activités de service; et (13) continue de maintenir son engagement envers le bilinguisme en offrant ses programmes dans les deux langues officielles, en faisant la promotion du bilinguisme auprès du personnel administratif, des professeurs et des étudiants, notamment en appuyant le régime d'immersion. Pour une Faculté qui a plus d'un siècle

d'existence, ces objectifs pris un à un peuvent sembler mineurs. Pris ensemble cependant, ils auront des répercussions majeures et positives sur tous les membres de la Faculté des arts – les étudiants des trois cycles, les professeurs et le personnel administratif. La Faculté a été au cœur de l'Université d'Ottawa depuis ses débuts. Ce plan fera en sorte qu'elle continue à jouer son rôle central pour les décennies à venir.

Annexe A
Composition des 5 tables rondes

Table #1 : Formation fondamentale /Basic Skills

Co-présidents : Marc Brosseau et Pierluigi Piovanelli

Professeurs : Frans De Bruyn, Ian Mackay, Christian Milat, Sonia Sikka et Vincent Bergeron

Comité de gestion : Geneviève Mareschal

Personnel administratif : Isabelle Mayrand

Étudiants: Josh Burrill, David Gick.

Table #2 : Modes de livraison / Modes of Delivery

Co-présidents: Lynn Bowker et Eric Crighton

Professeurs: Marie-Josée Hamel, Bertrand Labasse, Rocci Luppicini

Comité de gestion: Denis Bachand

Personnel administratif: Fernand Aubin, Alain Erdmer, Nabil Miguel, Richard Pinet

Table #3: Expérience étudiante au premier cycle /Undergraduate Student Experience

Co-présidents : Jennepher Lennox Terrion et Jeff Keshen

Professeurs : Damien-Claude Bélanger, Lucie Joubert, Sylvie Lamoureux

Comité de gestion : Antoni Lewkowicz

Personnel administratif : Jacynthe Pouliot, Véronika Bernard

Étudiants: Joanna Kaleniecka, Casey Perreault

Table #4 : Expérience étudiante aux études supérieures /Graduate Student Experience

Co-présidents : Juana Muñoz-Liceras, Daniel J. Paré

Professeurs: Mary Cavanagh, Roxane Prevost, Theodore De Bruyn

Comité de gestion: Lori Burns

Personnel administratif: Rachel Fontaine-Azzi, Danielle O'Connor

Étudiants: Alexandre Gauthier, S. Kate Ploeger

Table #5 : Appui à la recherche /Support for Research

Co-présidents : Luise von Flottow et Murray Dineen

Professeurs: Florian Grandena, Anne Gilbert, France Martineau

Comité de gestion: Lucie Hotte

Personnel administratif: Lesley Strutt

Annexe B

Sommaire des résultats de l'enquête menée en 2010 auprès des finissants.